



Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers à Grande-Synthe, Nord - juin 2021

Depuis 2017, le projet HRO a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violations des droits humains des personnes en situation d'exil à la frontière Franco-britannique*.

Chiffres concernant les expulsions quotidiennes des lieux de vie informels :



Au moins 8 expulsions de lieux de vie informels.



Au moins 260 tentes et 257 bâches saisies.



Au moins 1 arrestation lors des expulsions.



Au moins 60 mineur.e.s isolé.e.s rencontré.e.s**.

La stratégie politique consistant à éviter les "points de fixation" a conduit à des expulsions de plus en plus fréquentes à Grande-Synthe. Certaines options d'hébergement, avec des bus, sont forcées, ceux qui résistent sont souvent arrêtés par la police aux frontières. Au cours de ces opérations, tous les abris, biens de premières nécessités et affaires personnelles sont alors détruits et/ ou saisis. Ces opérations d'épuisement sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux. Ces contrôles d'identité et arrestations arbitraires sont quotidiens, même en dehors du contexte des expulsions.



Les couteaux sont systématiquement utilisés pour détruire les tentes et autres effets personnels par l'équipe de nettoyage à Grande-Synthe. Les tentes continuent d'être lacérées par l'équipe de nettoyage sous la supervision des forces de l'ordre. Les équipes HRO ont observé une tente se faire lacérer par l'équipe de nettoyage alors qu'il y avait encore des personnes à l'intérieur.

Une fois les tentes lacérées, l'ensemble des effets personnels contenus dans les tentes sont vidés à même le sol.



Les forces de l'ordre présentes pour garantir le bon déroulé d'une opération d'expulsion ont participé à augmenter la tension. Effectivement, ils ont formé une ligne et se sont avancés sans s'arrêter alors qu'il y avait des effets personnels et des personnes devant eux. Les effets personnels ont été écrasés et les personnes ont été forcées de reculer sans qu'un.e traducteur.trice n'ait été présent.e pour leur expliquer la situation. Les observateur.trice.s HRO ont remarqué qu'une opération d'expulsion entière s'est déroulée sans traducteur.trice au moins 2 fois. Lorsque les équipes HRO ont souhaité s'adresser au chef du dispositif pour l'interroger sur la présence des traducteur.trice.s, des officiers les en ont explicitement empêché et ont dit que cela n'était pas nécessaire car : "on sait se faire comprendre".

Les équipes HRO ont entendu des propos racistes de la part des forces de l'ordre à destination des personnes exilées présentes : "c'est des grains de riz" et "c'est mieux si on allumait tout au gaz, on est 10, on laisse rien passer, au cas où il y ait un juif qui passe".

Harcèlement des défenseurs des droits lors de l'observation



45 tentatives d'intimidation:

Les observateur.trice.s HRO ont subi des contrôles d'identité arbitraires 24 fois. La base légale des contrôles d'identité n'a pas été communiquée malgré les demandes des observateur.trice.s HRO. Les observateur.trice.s HRO ont été escorté.e.s 10 fois. Un.e observateur.trice a été agressivement poussé.e par un officier 4 fois pendant que l'observateur.trice était escorté.e. Lorsque que l'observateur.trice a demandé le RIO de l'officier l'ayant poussé.e, ce dernier a répondu "ça va finir en garde-à-vue".

Les observateur.trice.s HRO ont été insulté.e.s par des représentant.e.s des forces de l'ordre au moins 3 fois ("sucuses de bites", "kassos" et "islamo-gauchistes"). Des représentant.e.s des forces de l'ordre ont filmé des observateur.trice.s HRO avec un téléphone personnel ou professionnel au moins 3 fois.

* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

**Le nombre de signalements effectués est au delà du nombre réel de mineur.e.s isolé.e.s qui étaient en situation de rue et de danger sur le territoire Grand- Synthois au mois de XXXX. Sur ce territoire, aucune association non mandatée n'a d'activité spécifique ciblant les MIE, contrairement à Calais, et se trouve en capacité d'effectuer ce travail d'identification précise (Source : Utopia 56)